

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS  
PROVINCIAUX DU QUÉBEC  
1981, rue Léonard-De Vinci  
Sainte-Julie (Québec)

**FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION**

**TENU LES 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2015**

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les 10, 11 et 12 décembre 2015.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

\*\*\*\*\*

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX**

- Négociation
- Association Canadienne des Policiers (ACP)
- Rapport de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ)
- Dépôt du cahier des demandes syndicales
- Calendrier de négociation
- Stationnement UPAC Québec
- Réorganisation de l'unité des gardes du corps
- Pacte fiscal et partage des services policiers
- Commission d'enquête sur les problématiques autochtones
- Loi sur la police
- Rencontre politique
- ACP - Boycott des Jeux mondiaux WPFG 2017 de Montréal

### **Négociation**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que le cahier des demandes syndicales fut déposé le 9 décembre dernier lors d'une rencontre du Comité Paritaire et Conjoint (CPC). Il indique qu'un calendrier de négociation fut convenu par la même occasion comportant un nombre important de rencontres pour la négociation. D'ailleurs, un bulletin à cet effet sera transmis aux membres.

De plus, nous nous sommes permis de commenter la sortie médiatique du Directeur général dans laquelle le journaliste Denis Lessard s'est permis d'aborder la négociation en cours. (Voir le bulletin de l'APPQ du 9 décembre 2015.)

### **Association Canadienne des Policiers (ACP)**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une présentation sur la prise de médicaments des membres de la Sûreté du Québec en lien avec notre table de mortalité fut faite par M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, et M. Charles-Antoine Villeneuve, actuaire, aux membres de l'ACP, lors d'une rencontre tenue le 23 novembre 2015, à Ottawa. Cette étude est en renforcement des causes reliées à la table de mortalité sortie plus tôt. Cet exercice fut effectué dans le but d'encourager certaines associations canadiennes à effectuer la même étude.

## **Rapport de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ)**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que les travaux effectués par la firme d'actuaire Aon ont été livrés à l'ISQ afin que celui-ci termine le rapport final. M. Veilleux indique que l'Association a demandé le dépôt préliminaire du rapport afin d'effectuer des vérifications techniques internes pour s'assurer que tous les éléments sont bien exposés et de faire corriger, s'il y a lieu, avant le dépôt officiel. Une entente temporaire de confidentialité devrait être signée en ce sens très bientôt et nous devrions, si tout va bien, avoir accès aux documents avant les Fêtes ou en revenant en janvier.

## **Dépôt du cahier des demandes syndicales**

Le président, M. Pierre Veilleux, distribue une copie du cahier des demandes syndicales qui fut déposé à la partie patronale la veille lors de la rencontre du CPC. De plus, il mentionne que le cahier des demandes syndicales sera disponible sur le site Internet de l'APPQ, dans la section membre.

## **Calendrier de négociation**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que la négociation devrait débuter par le normatif. À cet effet, la partie patronale aurait manifesté déjà quelques thèmes sur lesquels la Sûreté voudrait s'attarder. Il indique que, de toute façon, il faudra traiter l'aspect normatif avant d'aborder l'aspect monétaire. Il informe les membres de l'assemblée que la Sûreté du Québec n'a pas de mandat monétaire de la part du Conseil du trésor et qu'il n'y en aura pas tant et aussi longtemps que l'ISQ n'aura pas déposé son rapport final. M. Veilleux réitère que, dans le contexte d'austérité actuel, il faut continuer d'observer l'allure des négociations avec la fonction publique et ne pas précipiter l'aspect monétaire, et ce, avant de savoir les conclusions des négociations avec le secteur public. En attendant, plusieurs jours de discussions doivent avoir lieu sur l'aspect normatif de toute façon.

En terminant, le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres que les deux avis juridiques demandés par l'Association sur le jugement de la Cour suprême du Canada dans le dossier *Saskatchewan* ont été livrés dernièrement et qu'ils ne sont pas divergents. Une stratégie sur l'aspect de l'arbitrage exécutoire est en cours.

## **Stationnement UPAC Québec**

Le président, M. Pierre Veilleux, répond au questionnement d'un directeur sur le déménagement de l'UPAC de Québec et sur le fait qu'ils devront payer leur stationnement à la suite du déménagement. M. Veilleux indique que le dossier est présentement au CPC, que la question fut adressée et que l'employeur n'est pas encore revenu là-dessus. Le président mentionne qu'une lettre officielle fut envoyée dans ce sens au DGA Yves Morency concernant ce même sujet.

## **Réorganisation de l'unité des gardes du corps**

Le président, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'il entend les mêmes rumeurs que certains membres sur une réorganisation majeure au niveau de cette unité. Il indique que, peu importe les intentions de l'employeur dans ce dossier, certaines procédures reliées au contrat de travail doivent être respectées et devront faire l'objet de discussion à partir du moment où un avis officiel sera transmis à l'Association et qu'à ce moment-là le processus de négociation devra s'entamer sur les aspects du placement et de relocalisation et/ou fermeture et/ou diminution d'effectifs.

De plus, certaines discussions devront avoir lieu au niveau du CPC quant à la rémunération et sa mécanique.

## **Pacte fiscal et partage des services policiers**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que le pacte fiscal conclu entre le ministre Moreau et les municipalités prévoit un élargissement au niveau des partages de certains services entre corps policiers. Pour ce faire, le président prétend que le Ministre devrait apporter certaines modifications au niveau de la Loi sur la police et que des discussions devront avoir lieu au Conseil permanent sur les services policiers d'abord. M. Veilleux mentionne qu'il faudra être très attentifs dans ce dossier, car les services policiers municipaux auront certainement beaucoup d'attentes.

## **Commission d'enquête sur les problématiques autochtones**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'à la suite des interventions médiatiques dans le dossier Val-d'Or et la position de l'Association d'appuyer la demande d'une commission d'enquête fédérale au niveau

des problématiques autochtones relativement aux femmes disparues l'APPQ a demandé une proposition d'appui au niveau de l'ACP afin que tous les syndicats canadiens des policiers parlent d'une même voix. La proposition fut acceptée et transmise au chef des Premières Nations.

### **Loi sur la police**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction de l'intention du ministre de la Sécurité publique, M. Pierre Moreau, de déposer un projet de loi pour effectuer certains changements au niveau de la Loi sur la police. Il indique que l'Association aura certainement des demandes au niveau de certains changements et que les autres associations en auront également. Il indique qu'il faudra être très prudents de ne pas glisser sur la desserte SQ au détriment de services de policiers municipaux. Il s'attend également à des changements au niveau des partages de services, de la déontologie policière, de l'indépendance de l'UPAC et même à des changements dans certains niveaux de services. Ce projet de loi devrait être imposant et crucial pour l'avenir de la Sûreté du Québec.

### **Rencontre politique**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que les rencontres politiques avec les députés continuent et qu'il est important de transmettre nos préoccupations auprès des élus vu l'importance des dossiers politiques à venir.

### **ACP - Boycott des Jeux mondiaux WPGF 2017 de Montréal**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que M. Yves Francoeur, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, a demandé aux membres des associations canadiennes de l'appuyer dans le boycott des Jeux mondiaux WPGF 2017 de Montréal. Ce boycottage est en réaction au projet de loi adopté par le gouvernement du Québec sur les régimes de retraite des employés municipaux. Il s'adresse également au maire de Montréal, M. Denis Coderre, car il est l'instigateur de cette demande sur le projet de loi. Cette proposition sera débattue en mars prochain.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD**

- Discipline
- Conciliation disciplinaire
- Déontologie
- Mesures administratives
- Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force (publication)
- Fonds de soutien et de défense
- Assistance judiciaire
- Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)
- Comité sur la problématique du stationnement au QG Montréal

### **Discipline**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 23 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 53 dossiers en attente d'audition.

### **Conciliation disciplinaire**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction que le directeur du district Gaspésie/Les Îles, M. Sylvain Viel, a participé à la première conciliation disciplinaire et que le résultat fut un succès. M. Painchaud ajoute que d'autres conciliations ont eu lieu et sont à venir. Nous pouvons donc considérer que le mécanisme de conciliation disciplinaire est bien amorcé et qu'il permettra de régler plusieurs litiges, sans judiciarisation des dossiers.

### **Déontologie**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 20 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 21 dossiers en attente d'audition.

## **Mesures administratives**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 51 membres faisant l'objet de mesures administratives, soit 26 membres en relevé provisoire à pleine solde, 8 membres en relevé à demi-solde et 17 membres en assignation administrative. Nous notons qu'il y a une augmentation des mesures administratives en raison d'une augmentation des enquêtes criminelles.

## **Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force (publication)**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le 28 octobre 2015 a eu lieu le lancement officiel du livre intitulé *Chroniques du Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force*, publié par les Éditions Yvon Blais. M. Painchaud mentionne que l'événement fut un succès et que plus d'une soixantaine de personnes étaient présentes, dont le maire de Shawinigan, M. Michel Angers, qui est également président des comités de sécurité publique de l'UMQ. Par ailleurs, l'événement fut médiatisé dans les médias locaux.

De plus, l'éditeur nous informe que plusieurs enseignants en Techniques policières ont fait des commandes importantes de livres pour distribution aux étudiants dans le cadre de leur formation.

## **Fonds de soutien et de défense**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que diverses demandes ont été soumises en raison des difficultés reliées aux demandes d'assistance judiciaire en lien avec le travail. Conséquemment, il a été recommandé de donner suite auxdites demandes, ce qui fut entériné par le Conseil de direction.

## **Assistance judiciaire**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'une plainte écrite de l'Association, résumant l'ensemble des problématiques reliées à l'interprétation et l'application des demandes d'assistance judiciaire, a été transmise à la ministre de la Justice, M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée. Nous demandons à ce que des interventions soient faites rapidement dans son Ministère afin de régler les litiges en

cours. Notez que la Sûreté du Québec est également saisie du problème et interviendra aussi de son côté.

### **Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le directeur du district de l'Outaouais, M. Charles Hopson, remplacera le directeur du Quartier général de Québec, M. Chrystian Leclerc, à ce comité.

Les membres du Conseil de direction sont informés qu'un nouveau projet débutera en janvier 2016, en collaboration avec le département de Criminologie de l'Université de Montréal, plus précisément avec le professeur Rémi Boivin, qui a aussi participé au dernier Sommet.

En effet, la théorie de l'étiquetage est souvent utilisée en criminologie pour discuter de l'impact du traitement judiciaire sur les personnes accusées d'infractions, qu'elles soient coupables ou non.

En somme, le projet consisterait à faire une recherche sur les conséquences judiciaires (allégations criminelles) et quasi judiciaires (plaintes déontologiques), auprès de nos policières et policiers. Il fut convenu que la recherche s'effectuerait par l'entremise de notre procédure d'analyse et enquête que nous avons déjà expérimentée dans nos deux derniers projets de recherche du CREF.

Cette fois-ci, la différence serait, par rapport aux projets antérieurs, un sondage en équipe avec des chercheurs (étudiants, maîtrise ou doctorat, en criminologie).

L'analyse des résultats obtenus serait également effectuée par le professeur Rémi Boivin. Vous comprendrez que les résultats de cette recherche pourraient révéler, de manière objective et explicite, tout le fardeau qui pèse sur les épaules de nos membres qui, malgré leurs efforts de bien faire les choses, peuvent se retrouver accablés par des procédures et des exigences exorbitantes pouvant susciter stress, anxiété et autres problèmes personnels, provoquant stigmates et absentéisme, voire de nouvelles habitudes d'interventions policières surnommées *underpolicing*. Le Conseil de direction a voté unanimement pour aller de l'avant avec cette étude.

Nous espérons être en mesure de faire un rapport d'étape ou final, lors du prochain Congrès annuel des délégués.



Le CREF pourra également être saisi d'un autre projet en cours d'année. En effet, des chercheurs en éthique de l'Université de Sherbrooke désirent nous rencontrer pour l'élaboration « d'outils éthiques » permettant d'aider les policiers lors d'intervention impliquant l'usage de la force. Des rencontres sont prévues en début d'année.

### **Comité sur la problématique du stationnement au QG Montréal**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que les travaux et recommandations du comité présentés lors du dernier Congrès annuel des délégués feront l'objet d'une présentation et seront utilisés lors d'un Comité paritaire et conjoint siégeant en regard des négociations du contrat de travail.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. CLAUDE BLAIS**

- Négociation du contrat de travail
  - Ajout au cahier des demandes
- Comité paritaire et conjoint
  - Imposition des postes du Nord
  - Reclassement d'emplois
  - D<sup>re</sup> Diane Boivin - Étude sur les impacts des horaires de travail
  - Signature d'ententes
- Sous-comité de Formation et de perfectionnement
  - Formation en conduite de véhicules semi-banalisés et translucides
  - Projet pilote sur la formation continue en emploi de la force
  - Charte des heures excédentaires
- Sous-comité des Griefs
- Commission de formation et de recherche
- Arbitrages en cours
  - Grief - Tatouages
  - Grief - PAHV - Offre de placement 36<sup>e</sup> mois
- Interprétation du contrat de travail
  - Article 10.10
  - Article 12.03

### **Négociation du contrat de travail**

#### **▪ Ajout au cahier des demandes**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres du Conseil de direction de deux ajouts au cahier des demandes, soit le premier ajout à l'article 6.02 dont les explications ont été fournies par le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, et le deuxième ajout à l'article 10.16 prévoyant un minimum d'effectifs de patrouille présents sur le territoire de chaque unité.

L'ajout de ces nouvelles demandes est adopté unanimement.

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, traite des sous-comités qui relèvent de son département.

### **Comité paritaire et conjoint**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que le Comité paritaire et conjoint s'est réuni quatre fois depuis le dernier Conseil, soit le 16 septembre, le 14 octobre, le 25 novembre et le 9 décembre 2015. Il est mentionné qu'il y a eu aussi une conférence téléphonique avec l'ISQ le 4 décembre. M. Blais fait une mise à jour de l'évolution des discussions sur certains sujets.

#### **▪ Imposition des postes du Nord**

Sur ce point, M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne que la Sûreté ne nous a toujours pas donné de retour et que, de notre côté, nous avons reçu le rapport du fiscaliste, mais qu'il demeure une question de précision à lui adresser.

#### **▪ Reclassement d'emplois**

Sur ce sujet, le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que les discussions actuelles avec l'employeur portent sur la formation d'un comité de reclassement.

#### **▪ D<sup>re</sup> Diane Boivin - Étude sur les impacts des horaires de travail**

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, indique que la Sûreté et l'Association ont signé le protocole qui permettra la réalisation de l'étude auprès de nos membres.

#### **▪ Signature d'ententes**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres de l'assemblée que, depuis le dernier Conseil de direction, le Comité paritaire et conjoint a signé un certain nombre d'ententes portant sur différents sujets, tels que

les ententes de règlements de griefs, la prolongation de probation, l'ajout d'un article 40.03 au contrat de travail, etc.

### **Sous-comité de Formation et de perfectionnement**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que le sous-comité de Formation et de perfectionnement s'est réuni deux fois depuis le dernier Conseil de direction, soit le 15 septembre et le 2 décembre 2015. Puis, il fait état de la teneur des discussions par rapport à certains sujets.

#### **▪ Formation en conduite de véhicules semi-banalités et translucides**

Sur ce sujet, M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, explique avoir questionné l'employeur pour savoir s'il existe de la formation pour la conduite des véhicules semi-banalités et translucides. M. Blais mentionne qu'actuellement il n'y a pas de formation précise pour ce type de véhicule, mais que la Sûreté a formé un groupe de travail ayant pour but de formuler des recommandations basées sur une vigie des pratiques à l'extérieur de la Sûreté.

#### **▪ Projet pilote sur la formation continue en emploi de la force**

Sur ce point, M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction que nous avons déposé un document à l'employeur afin de lui demander de mettre en place un projet pilote qui aurait pour objectif de donner de la formation continue en emploi de la force. Cette demande est supportée par le rapport du CREF et le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, explique le modèle proposé à développer avec l'aide des moniteurs en emploi de la force.

#### **▪ Charte des heures excédentaires**

À ce sujet, le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que le sous-comité de la charte s'est réuni le 9 décembre dernier pour évaluer les heures excédentaires d'un certain nombre de formations dont les heures excédentaires énoncées à la charte qui ont été placées en révision. Ainsi, pour ceux qui ont suivi le bloc « C » en enquêtes, depuis mars 2015, une somme de 10 heures excédentaires a été allouée. Toutefois, l'analyse se poursuivra au cours de l'année

2016 afin de fixer le juste nombre d'heures excédentaires pour cette formation et, si ce nombre est supérieur à 10 heures, un ajustement rétroactif sera fait pour les membres qui ont suivi la formation en 2015.

### **Sous-comité des Griefs**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres du Conseil de direction que le sous-comité des Griefs s'est réuni deux fois depuis le dernier Conseil de direction. Statistiquement, quatre griefs ont été réglés à l'avantage des membres, quatre griefs ont été retirés et 12 griefs ont été référés au Comité paritaire et conjoint. M. Blais ajoute qu'il y aura un changement d'acteur pour l'employeur, car M<sup>me</sup> Virginie Péloquin quitte le service des Relations de travail pour le bureau d'Administration de la Montérégie.

### **Commission de formation et de recherche**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que les réunions de la Commission de formation et de recherche qui étaient à l'horaire le 17 septembre et le 3 décembre 2015 ont été annulées.

### **Arbitrages en cours**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres du Conseil de direction au sujet des arbitrages suivants :

#### **▪ Grief - Tatouages**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne que cet arbitrage conteste la politique de gestion portant sur les tatouages et qu'il y a cinq autres griefs qui y sont joints. M. Blais précise que cet arbitrage devait débuter le 9 novembre dernier, mais qu'il a été annulé à la demande de la Sûreté et que nous sommes en attente de nouvelles dates. Il termine en mentionnant que la Sûreté nous a informés au Comité paritaire et conjoint du 25 novembre qu'elle souhaitait nous rencontrer à ce sujet.

- **Grief - PAHV - Offre de placement 36<sup>e</sup> mois**

À propos de cet arbitrage, le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, mentionne qu'il a demandé à M<sup>e</sup> Marco Gaggino de réactiver ce dossier afin de procéder à l'arbitrage, et ce, étant donné que nous n'avons pas reçu d'offre formelle pour régler ce litige qui concerne des PAHV qui n'ont pas reçu l'offre de placement à leur 36<sup>e</sup> mois de variabilité.

## **Interprétation du contrat de travail**

- **Article 10.10**

Un directeur indique que la Sûreté refuse l'octroi de permutation au motif que le membre doit une heure à la Sûreté dans le cas où la permutation implique une relève contiguë à la relève régulière du membre (article 10.10).

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, répond qu'il fera une intervention au SRT parce que ça ne représente pas l'esprit de la négociation et que, s'il y a refus, nous déposerons des griefs.

- **Article 12.03**

Un directeur dit qu'il a eu à faire déposer un grief à un membre qui s'est fait refuser un deuxième rappel au travail.

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, répond qu'il s'agit d'un nouveau positionnement de la Sûreté qui a cours depuis un peu plus d'un an et que, dans chacun des cas, il y a dépôt d'un grief.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES, M. JOCELYN BOUCHER**

- Rapport du Sous-Comité de Placement et Promotion (SCPP)
  - Demandes annuelles de placement 2016-2017
  - Examen de préqualification en gestion
  - Suivi sur l'entente des AAHV
  - Sergents non nommés lieutenant - Grief 32911
  - Suivi sur l'augmentation des effectifs au Poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or
  - Agent de relations communautaires des districts
  - Liste des emplois réservés aux AAHV
  - Membres du SEC non libérables pour les missions de l'ONU
  - Membres des unités d'Urgence non libérables pour les missions de l'ONU
  - Placement prioritaire accordé
  - Demande de placement humanitaire
- Mise à jour de la liste des observateurs aux entrevues
- Griefs en arbitrage
  - Membre congédié pour cause juste et suffisante
  - Missions étrangères
  - Tri sécuritaire

### **Rapport du Sous-Comité de Placement et Promotion (SCPP)**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée que deux réunions se sont tenues depuis le dernier Conseil de direction, soit les 29 octobre et 3 décembre 2015, et que la prochaine réunion est prévue pour le 21 janvier 2016.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée des dossiers qui ont été discutés lors des dernières réunions, soit :

#### **▪ Demandes annuelles de placement 2016-2017**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale, ne pouvant publier le catalogue pour tous les emplois, a tenu compte de la suggestion de l'APPQ de publier le catalogue

des emplois de la GFST et que les membres peuvent soumettre leur demande jusqu'au 15 janvier 2016.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne que les nouvelles demandes entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> février 2016 et le seront pour une période indéterminée, mais qu'elles ne pourront être utilisées pour doter des emplois qui se libéreront après le 31 janvier 2017.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute que l'APPQ a convenu avec la partie patronale que les refus ne soient valides que pour la durée de validité des demandes de placement et que, si un nouveau catalogue devait être publié avant le 31 janvier 2017, les refus faits en vertu de ce catalogue seraient annulés.

Enfin, M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée que les membres qui se qualifieront en entrevue demeureront prioritaires pour l'emploi visé jusqu'au 31 janvier suivant la date de l'entrevue et qu'ils demeureront qualifiés, sans être prioritaires, jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, indique que la partie patronale nous a informés que, dans l'éventualité où elle ne pourrait publier un catalogue pour les autres emplois, elle procéderait par avis de concours.

#### ▪ Examen de préqualification en gestion

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que l'examen de préqualification en gestion a permis à 766 membres de s'ajouter à la liste des membres déjà préqualifiés en gestion.

La note de passage de l'examen a été fixée en tenant compte de la moyenne du groupe, tel que le prévoit l'article 5.6 de la politique de gestion Emp.Plac.-31. La note de passage a ensuite été majorée à 60 % et toutes les autres notes ont ensuite été majorées d'un pointage équivalent.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne que les moyennes brutes obtenues aux examens de 2009, 2012 et 2015 sont sensiblement les mêmes, soit légèrement au-dessus de 50 %, mais que la communication des résultats était différente cette année par rapport à 2012. La note transmise en 2012 était la note brute obtenue par les candidats, alors que la note transmise aux



candidats cette année était celle après majoration, ce qui a pu causer un questionnement chez certains candidats.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute qu'une vérification manuelle de la correction a été effectuée pour les 140 examens en échec par une seule question tel qu'il est prévu à l'article 5.7 de la politique de gestion Emp.Plac.-31.

#### ▪ **Suivi sur l'entente des AAHV**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction qu'il y avait 215 membres en date du 7 décembre 2015 en attente d'un premier placement et qui ont complété plus de 36 mois de variabilité et que 38 d'entre eux ont complété plus de 48 mois de variabilité.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, rappelle qu'en vertu de l'entente du 28 mai 2015 ces membres ne sont plus assujettis aux conditions de l'Annexe « R » du contrat de travail et que les 38 AAHV qui ont complété plus de 48 mois de variabilité ne peuvent être contraints d'accepter un placement autre que parmi trois postes qu'ils ont eux-mêmes identifiés.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute que 24 autres AAHV auront complété 48 mois de variabilité d'ici la fin de décembre 2015 et qu'aucun AAHV n'aura complété 60 mois de variabilité avant le 10 avril 2016.

#### ▪ **Sergents non nommés lieutenant - Grief 32911**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction qu'il a déposé un grief collectif le 5 novembre 2015 pour contester la décision de la Sûreté du Québec de ne pas nommer 24 sergents dans l'emploi de lieutenant pour lequel ils avaient été sélectionnés.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe également les membres du Conseil de direction que l'APPQ a convenu avec la partie patronale qu'ils puissent faire des demandes de placement jusqu'au 30 novembre 2015. Ces demandes n'entreront en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2015 et elles ne pourront être considérées pour les emplois vacants depuis plus de 120 jours, ainsi que pour les processus déjà débutés.

- **Suivi sur l'augmentation des effectifs au Poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, rappelle aux membres du Conseil de direction que la partie patronale a pris la décision d'augmenter les effectifs policiers au Poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or à la suite des événements de Val-d'Or.

Deux emplois de sergent y ont été ajoutés, soit un emploi d'agent de liaison autochtone et un emploi de préposé à l'administration, en plus de 16 emplois de patrouilleurs, dont 9 réguliers et 6 AAHV.

Trois avis de concours ont été publiés pour doter ces emplois dont un en normes abaissées pour doter les emplois de patrouilleur régulier.

Il ne resterait que 2 emplois de patrouilleur régulier à doter en date du 9 décembre 2015.

- **Agent de relations communautaires des districts**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que l'APPQ a demandé à la partie patronale, lors de la dernière réunion du SCPP, quels seront les emplois d'agent de relations communautaires qui seront abolis dans la province. La partie patronale n'était pas en mesure de nous transmettre cette information.

L'APPQ a souligné à la partie patronale qu'elle trouvait regrettable que des gestionnaires aient mentionné à leur agent de relations communautaires que leur emploi était aboli et qu'ils devaient se trouver un autre emploi, alors qu'aucune discussion n'avait encore eu lieu au SCPP dans ce dossier.

L'APPQ a rappelé à la partie patronale que les coupures de poste devront être annoncées au SCPP afin qu'il y ait des discussions sur la régularisation de ces effectifs.

- **Liste des emplois réservés aux AAHV**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction qu'il a demandé à la partie patronale de lui

transmettre la liste des emplois réservés aux AAHV puisqu'elle a décidé d'augmenter le nombre de AAHV au Poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, mentionne que la partie patronale a l'obligation de transmettre cette liste à l'APPQ et qu'elle ne peut être modifiée avant 90 jours.

L'APPQ fera un suivi très serré dans ce dossier afin que la partie patronale respecte la limite des AAHV autorisée par le contrat de travail et qu'elle favorisera la création d'emploi de patrouilleur régulier.

▪ **Membres du SEC non libérables pour les missions de l'ONU**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction qu'un membre du service des Enquêtes sur la corruption a été informé que les membres de son unité ne sont pas libérables pour les missions étrangères malgré que l'unité soit en surplus.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, indique que nous avons apporté le dossier au SCPP afin de faire valoir notre désaccord avec cette décision et que nous avons informé la partie patronale qu'un grief avait été déposé et qu'il sera soumis à l'arbitrage.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute que les membres qui sont intéressés à se joindre à cette unité devraient tenir compte de cet aspect avant d'accepter un placement à cette unité.

▪ **Membres des unités d'Urgence non libérables pour les missions de l'ONU**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale a pris la décision de ne plus libérer les membres des unités d'Urgence pour les missions de l'ONU.

Ce dossier a été également amené au SCPP et nous avons informé la partie patronale qu'un grief serait déposé et qu'il serait inscrit à l'arbitrage.

- **Placement prioritaire accordé**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que nous avons convenu avec la partie patronale qu'un agent du Poste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau puisse bénéficier d'un placement prioritaire. Cet agent a reçu des menaces de la part d'amis et de membres de la famille d'un suspect décédé lors d'une intervention policière.

Le PLI a été mis en place dans ce dossier et la menace a été qualifiée comme étant élevée. Des mesures de sécurité ont été mises en place et cet agent ne pouvait plus travailler dans cette MRC. Il obtiendra un placement prioritaire dans une autre région en temps de placement continu.

- **Demande de placement humanitaire**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe l'assemblée de la demande d'un sergent enquêteur qui travaille au service des Enquêtes sur les crimes contre la personne. Il est père de quatre enfants et a demandé un placement humanitaire au Poste de la MRC de la Vallée-de-l'Or afin de retourner près de la famille de son épouse atteinte d'un cancer et qui en est à ses derniers mois de vie.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute que le SSCP, bien qu'étant favorable, n'a pas eu à lui octroyer un placement humanitaire puisque ce sergent a obtenu cet emploi en norme abaissée le jour précédant la réunion.

Nous avons tout de même convenu, compte tenu de cette situation, que ce sergent ne soit pas pénalisé du fait qu'il laisse un emploi en enquêtes pour un emploi de patrouilleur et qu'il pourra réobtenir un emploi en enquêtes avant quatre ans, même à l'extérieur de sa nouvelle unité.

### **Mise à jour de la liste des observateurs aux entrevues**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, transmet la liste des observateurs d'entrevues aux directeurs. Il demande que chacun vérifie la liste afin de la mettre à jour et de faire suivre la formation sur les techniques d'entrevue structurées à ceux qui ne l'ont pas reçue.

## **Griefs en arbitrage**

### ▪ **Membre congédié pour cause juste et suffisante**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction que l'arbitre Richard Guay a rejeté le grief et maintenu le congédiement d'un membre qui avait trois années d'ancienneté.

La probation du membre était complétée, et ce, depuis un peu plus de deux ans. Le fardeau appartenait donc à la partie patronale de faire la preuve qu'elle l'avait congédié pour cause juste et suffisante.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, ajoute qu'il avait demandé à M<sup>e</sup> Benoit Ducharme d'analyser la décision arbitrale afin de recommander soit la fermeture du grief ou d'en appeler de la décision.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, termine en disant que M<sup>e</sup> Ducharme a recommandé de ne pas en appeler de la décision et que nous avons fermé le grief.

### ▪ **Missions étrangères**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que l'arbitrage des griefs contestant la non-libérabilité de certains membres, unité ou district, est prévu pour le 18 février 2016. M. Boucher ajoute qu'il y a plus d'une dizaine de griefs pour l'instant.

### ▪ **Tri sécuritaire**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que deux arbitrages de griefs de tri sécuritaire sont prévus prochainement, soit un pour le 18 avril 2016 et l'autre pour le 17 mai 2016.

## SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. DANIEL ROLLAND

- Comité d'Équipement
  - Rappel sur des véhicules
  - Équipement pour les frappes dynamiques
  - LED stroboscopiques sur les motoneiges
  - Habits de motoneige
  - Visibilité des membres sur les postes autoroutiers
- Rencontre avec M. Stéphane Lanctôt *versus* Suivi psychologique pour les S/E de Kuujuaq et pour les coupures de salaire dans des dossiers médicaux
- Recensement des membres en absence médicale psychologique depuis plus de trois mois
- Masques anti-crachats
- Projet pilote notation du personnel S/R
- Dossier de la chloroquine
- Projet de recherche UQTR
- Rencontre - Dossier de Schefferville
- Arbitrage - Congédiement
- Coupures de paie

### Comité d'Équipement

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il y a eu la première rencontre du comité d'Équipement, avec les nouveaux intervenants de la partie patronale, qui s'est tenue le 16 novembre dernier et qu'un comité restreint a eu lieu le 2 décembre. Lors de ces comités, plusieurs mises à jour sur les dossiers en cours ont été faites dont voici certains points :

#### ▪ Rappel sur des véhicules

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il y a eu deux rappels qui touchaient 84 véhicules marqués et banalisés. La SQ avait omis d'informer l'APPQ de ces deux rappels obligatoires tel qu'il était convenu avec l'ancienne administration

des Ressources matérielles. Lors de la discussion du 2 décembre, il a été convenu que l'APPQ sera informée lors de rappels critiques et/ou obligatoires.

- **Équipement pour les frappes dynamiques**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que le dossier a été relancé. La partie patronale nous a indiqué une volonté de réduire le nombre d'enquêteurs pour cette fonction. Le dossier avait été gelé par l'inspecteur-chef Gervais parce qu'il y avait plus de 400 enquêteurs à équiper et qu'il n'y avait pas assez de demandes pour équiper tous les membres tant que le nombre n'était pas revu à la baisse.

M. Rolland indique qu'il a fait une demande pour avoir les rapports de la CSST dans le dossier de M. Daniel Tessier de la SM de Laval. Il indique aussi qu'il a reçu beaucoup de retours des directeurs à sa demande de lui indiquer qui étaient les membres formés et ceux qui étaient équipés. La compilation sera faite en janvier pour une prise de position dans ce dossier. M. Rolland indique qu'il fera un retour auprès des directeurs.

- **LED stroboscopiques sur les motoneiges**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il a informé la partie patronale que la problématique de visibilité des motoneiges Bombardier Expédition 2012 avait déjà par le passé été portée à l'attention de l'ancien administrateur des Ressources matérielles. M. Rolland avait fait parvenir une vidéo des motoneiges démontrant la situation reprochée. M. Rolland indique aussi le travail que M. Sylvain Viel, directeur du district Gaspésie/Les Îles, a fait lors de son dernier comité de Santé en faisant reconnaître le risque causé par cette problématique.

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée qu'il a reçu un courriel de M<sup>me</sup> Josée Corbeil, directrice par intérim des Ressources matérielles, l'invitant à se déplacer à l'atelier mécanique pour aller constater les améliorations apportées dans ce dossier.

- **Habits de motoneige**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que la SQ réduira le nombre de membres assignés à la patrouille motoneige. Le service des Ressources

matérielles veut faire passer les fiches d'approvisionnement de 454 à environ 200 membres en se basant sur le fait qu'elle ne possède que 135 motoneiges. Ainsi, considérant les habits de motoneige distribués l'an dernier, je suis informé qu'il y aura pour la saison 2015-2016 un total de 56 habits qui seront distribués et on prévoit le même nombre pour la saison 2016-2017. M. Rolland ajoute que l'entente avec la SQ, indiquant que les membres n'ayant pas reçu le nouvel habit de motoneige ne seront pas contraints à faire de la patrouille lorsque la température sera inférieure à - 15 °C, est maintenue. Un courriel ou un communiqué en ce sens sera envoyé dans les prochains jours. M. Rolland indique que la SQ l'a informé qu'elle entend faire le même exercice avec les VTT.

#### ▪ **Visibilité des membres sur les postes autoroutiers**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il a fait la relance pour créer un groupe de discussion sur les problématiques de visibilité des patrouilleurs autoroutiers. La SQ revendique les restrictions budgétaires pour expliquer le ralentissement dans les acquisitions d'équipements et le développement de certains dossiers.

#### **Rencontre avec M. Stéphane Lanctôt *versus* Suivi psychologique pour les S/E de Kuujjuaq et pour les coupures de salaire dans des dossiers médicaux**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée qu'il a rencontré le directeur des Ressources humaines, M. Stéphane Lanctôt, afin de développer un programme spécifique de soutien psychologique pour les S/E en poste à Kuujjuaq. Ce dernier confirme qu'en 2016 nous ferons en sorte d'annexer ce poste au programme spécifique.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que, lors de cette rencontre, il a demandé la création d'une table de discussion qui toucherait les dossiers de maladie compilant plus de 30 jours afin de trouver une solution de retour au travail qui serait durable. M. Rolland spécifie que cette table devra s'adjoindre les intervenants nécessaires provenant de différentes directions, telles la Dotation, les Relations de travail ou les Ressources matérielles et autres.

M. Rolland indique que M. Stéphane Lanctôt a apprécié la proposition et qu'il fut convenu d'en discuter au retour en janvier.



## **Recensement des membres en absence médicale psychologique depuis plus de trois mois**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que la subvention de la CSST pour la formation sera utilisée pour rencontrer les directeurs afin de faire le suivi de la formation sur les analyses d'accidents du travail et la compilation d'informations afin de construire un dossier CSST complet. M. Rolland explique qu'en même temps nous ferons la cueillette d'informations de nos membres en absence de maladie ou CSST qui sont en arrêt depuis plus de trois mois. M. Rolland indique que certains de ces membres seront aussi rencontrés.

## **Masques anti-crachats**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée, à la suite d'une question posée, que les masques anti-crachats ont été achetés et que, présentement, il ne manque que la procédure à être approuvée par le service de Santé de la SQ. La distribution se fera au nombre de un par véhicule.

## **Projet pilote notation du personnel S/R**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'il y aura un projet pilote de trois mois sur la notation des superviseurs de relève. Le PAPP vise le développement continu des sergents. M. Rolland indique que le projet pilote devrait débuter en janvier et s'échelonner jusqu'en mars et touchera seulement les cinq unités suivantes : MRC des Maskoutains, MRC de D'Autray, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC de Matawinie et MRC de Coaticook.

## **Dossier de la chloroquine**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que nous avons eu 149 réponses sur une possibilité de 282, ce qui donne un taux de participation de 53 %. M. Rolland informe les membres que la phase deux de notre recherche touchera environ 58 membres ciblés. Nous procéderons à l'envoi de trois ou quatre questions très précises, ce qui devrait selon nous compléter la recherche.

M. Rolland ajoute que, présentement, il n'y a pas apparence de maladie professionnelle, mais que nous irons jusqu'au bout pour fermer les portes.

### **Projet de recherche UQTR**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, demande aux directeurs de faire la relance auprès de leurs membres afin qu'ils complètent le questionnaire sur les maladies cardiovasculaires auprès des premiers intervenants. M. Rolland indique que le projet a besoin du plus grand nombre de répondants possible et que ces résultats pourraient nous servir dans différents autres dossiers.

### **Rencontre - Dossier de Schefferville**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée qu'il aura une rencontre au GQG, à Parthenais, avec le service de Santé le 21 décembre prochain, afin de trouver une solution valable pour la sécurité de nos membres. Une conférence téléphonique avec la CSST est prévue pour le 14 janvier 2016.

### **Arbitrage - Congédiement**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que les nouvelles dates dans ce dossier sont les 7, 8 et 9 septembre, le 19 octobre, ainsi que le 8 novembre 2016.

### **Coupages de paie**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée, en réponse à la question d'un directeur, que sur sa liste d'arbitrages il y a quatre dossiers en attente du choix d'un arbitre.

## SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. LUC FOURNIER

- Mise à jour du Régime d'assurances collectives de l'APPQ
  - Résultats d'expérience estimatifs
  - Assurance-maladie
  - Assurance-vie - Transfert à l'Industrielle Alliance au 1<sup>er</sup> décembre 2015
  - Assurance-vie facultative et maladies redoutées
- Mise à jour du développement informatique à l'APPQ
  - Segic Direct
  - Segic Tiers payeur
  - Segic Plateforme
  - Segic Portail
  - Code source de la compagnie de M. Danny Boulanger en cas de faillite
  - Propriété de Segic, compagnie de M. Danny Boulanger, en cas de décès
- Statut d'OSBL de l'APPQ *versus* Possibilité de générer des bénéfices
- Coop Hydro-Québec
- Comité d'Investissement de l'APPQ
  - Rendements des différents fonds
  - Caisse de Sécurité et de Bien-Être (CSBE)
- Comité des Finances
- Liste des chèques
- État des résultats comparatifs
- Étude UQTR
- Conseil de direction de mars
- Maison La Vigile

### Mise à jour du Régime d'assurances collectives de l'APPQ

La présentation est faite par M. Charles-Antoine Villeneuve, de la firme Aon.

- **Résultats d'expérience estimatifs**

<b>Résultats d'expérience estimatifs du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 septembre 2015</b>	<b>La Capitale</b>
1. Primes participantes	1 261 600 \$
2. Sinistres imputés à l'expérience	1 037 700 \$
3. Frais de services, nets d'intérêt	114 000 \$
Surplus (1 - 2 - 3)	<u>109 900 \$</u>

- **Assurance-maladie**

	<b>Soins hospitaliers et médicaux (\$)</b>	<b>Soins dentaires (\$)</b>	<b>Total (\$)</b>
Cotisations	17 637 900	4 076 800	21 714 700
Intérêts	57 100	13 200	70 300
Réclamations, variations des réserves, taxes et frais directs	(17 046 800)	(4 017 400)	(21 064 200)
Surplus (déficit) d'expérience			
– en \$	648 200	72 600	720 800
– en %	3,7	1,8	3,3

- **Assurance-vie - Transfert à l'Industrielle Alliance au 1<sup>er</sup> décembre 2015**

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres du Conseil de direction que La Capitale a remplacé Desjardins le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Depuis le transfert, la qualité du service n'a pas été au niveau promis :

- Changements d'intervenants à chaque année : perte de l'historique et de la connaissance des particularités de l'APPQ.
- Complexité/contraintes administratives : formulaires, lettres aux membres, etc.
- Manque de rigueur.
- Augmentation significative et anormale du temps dédié à la gestion courante de l'assurance-vie par l'APPQ.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, l'Industrielle Alliance a remplacé La Capitale comme assureur.

Les garanties suivantes sont maintenant assurées par l'Industrielle Alliance :

- Assurance-vie de base des membres
- Assurance-vie facultative des membres
- Maladies redoutées des membres
- Invalidité hebdomadaire et prolongée pour les employés de l'APPQ.

La tarification actuelle sera reconduite jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016, date à laquelle La Capitale allait procéder à la révision des taux, sujet à un maximum de 20 % en assurance-vie.

	Situation actuelle	1 <sup>er</sup> juillet 2016	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2018
<b>Assurance vie</b>		+5,0 %	+2,5 %	+2,5 %
<i>du membre</i>	0,182 \$	0,191 \$	0,196 \$	0,201 \$
<i>des personnes à charge</i>	1,61 \$	1,69 \$	1,73 \$	1,77 \$
<b>Indemnité hebdomadaire*</b>	1,038 \$	1,038 \$	La tarification est garantie jusqu'au <b>1<sup>er</sup> juillet 2019</b>	
<b>Invalidité prolongée*</b>	1,545 \$	1,545 \$		

L'Industrielle Alliance a confirmé la tarification jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2019, date prévue pour le prochain renouvellement, avec des augmentations prédéterminées :

- + 5,0 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016
- + 2,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2017
- + 2,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2018

Ajustement inférieur à l'ajustement maximum de + 20 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016 avec La Capitale.

- **Assurance-vie facultative et maladies redoutées**

La tarification actuelle est garantie pour une période de 30 mois.

Le prochain renouvellement aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2018 (date de renouvellement prévue avec La Capitale).

Le renouvellement de ces protections sera sujet à un ajustement maximum de 10 %.

### **Mise à jour du développement informatique à l'APPQ**

- **Segic Direct**

Date de livraison approximative : 15 janvier 2016

Impondérable avant la mise en place du Direct :

- Tests par les quatre fournisseurs de logiciels de pharmacie
- Approbation de l'AQPP
- Mise en production des logiciels de pharmacie pour supporter Segic
- Envoi des cartes Segic
- Volume de traitement des réclamations

Risques :

- Délai d'approbation des fournisseurs et de l'AQPP
- Aucune mise en production en décembre des fournisseurs

Plan d'action :

- Une fois les tests terminés avec les fournisseurs, avoir l'accord de l'AQPP.
- Une fois l'autorisation de l'AQPP, escalader la demande chez les fournisseurs pour une mise en production des logiciels de pharmacie le plus rapidement possible.

## ▪ **Segic Tiers payeur**

Activités :

- Création de l'interface utilisateur
- Gestion des fichiers de dépôt
- Transfert des fichiers à la banque
- Gestion des retours

Risques :

- Manipulation des fonds à payer aux différents fournisseurs (pharmacies, hôpitaux et membres)

## ▪ **Segic Plateforme**

Date de livraison approximative : 1<sup>er</sup> avril 2016

Livrables à compléter :

- Inventaire des fonctionnalités restant à développer
- Création des requis permettant une meilleure évaluation
- Recensement des fonctionnalités obligatoires pour le débranchement de GESMEM
- Fonctionnalités permettant l'amélioration du système (travaux réalisés avec la collaboration de l'APPQ)

Risques :

- Découverte de requis inconnu

Plan d'action :

- Dynamiser la participation active de l'équipe des assurances.
- Pondérer les requis pour une première version et une deuxième version.

## ▪ **Segic Portail**

Date de livraison planifiée : 15 février 2016

Livrables restants :

- Test du portail (Écran, données)
- Présentation aujourd'hui à l'équipe de l'APPQ

Risques :

- Aucun

Plan d'action :

- Correctif selon la rétroaction de l'APPQ

▪ **Code source de la compagnie de M. Danny Boulanger en cas de faillite**

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres de l'assemblée que le nouveau contrat stipule que le code source sera déposé chez un notaire afin de protéger les intérêts de l'Association en cas de faillite ou de cessation d'entreprise.

▪ **Propriété de Segic, compagnie de M. Danny Boulanger, en cas de décès**

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, mentionne que le contrat stipule aussi que l'Association devient l'unique propriétaire de Segic en cas de décès de M. Danny Boulanger. Cette clause devient nulle lors de la livraison du produit.

**Statut d'OSBL de l'APPQ versus Possibilité de générer des bénéfices**

La présentation de l'analyse est faite par M<sup>e</sup> Marco Gaggino, conseiller juridique.

Sommaire des conclusions relativement à l'analyse fiscale :

Les revenus suivants ne causent pas de problème au statut d'OSBL selon notre interprétation des lignes directrices :

- Le revenu de location d'une partie de l'immeuble à un tiers.



- Le revenu de 1 % pour la gestion des programmes d'assurances d'autres organismes dans la mesure où les revenus ne dépassent pas les salaires des personnes affectées à gérer les programmes d'assurances des autres organismes.
- Le revenu de redevances dans la mesure où les revenus en découlant ne dépassent pas l'investissement mis pour développer le logiciel et le coût d'utilisation du logiciel chargé par Segic.
- La détention des actions de Segic advenant le décès de l'actionnaire actuel.

Les revenus suivants pourraient poser un problème au statut d'OSBL selon notre interprétation des lignes directrices :

- Le revenu de 1 % pour la gestion des programmes d'assurances d'autres organismes dans la mesure où les revenus dépassent les salaires des personnes affectées à gérer les programmes d'assurances des autres organismes.
- Le revenu de redevances dans la mesure où les revenus en découlant dépassent largement l'investissement mis pour développer le logiciel et le coût d'utilisation du logiciel chargé par Segic.

Dans la mesure où nous souhaiterions mettre en place une structure pour se prémunir contre les possibilités de contestation de notre statut d'OSBL en raison des revenus mentionnés ci-dessus, plusieurs options pourraient être analysées, dont la création d'une nouvelle société imposable pour la réalisation de ces activités. Les conséquences, le fonctionnement et l'optimisation devront alors être analysés, le cas échéant.

Mise en garde :

La présente analyse est fondée sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les impôts (Québec) ainsi que sur notre compréhension des pratiques administratives de l'Agence du revenu du Canada et de l'Agence du revenu du Québec. Ces lois et pratiques administratives sont susceptibles d'être modifiées et certains changements peuvent avoir un effet rétroactif.

Les positions discutées dans la présente analyse ne lient pas les autorités fiscales qui peuvent avoir des positions différentes et imposer des impôts, plus intérêts et pénalités, s'il y a lieu.

La présente est basée sur, et est expressément conditionnelle à, l'exactitude et la complète divulgation des informations qui ont été fournies et qui se retrouvent dans la présente.

Ce document est destiné à l'usage exclusif du destinataire ainsi que des personnes nommées en copie, s'il y a lieu. Il ne doit donc faire l'objet d'aucune distribution à autrui.

## Coop Hydro-Québec

Une présentation a été faite aux membres du Conseil de direction, par M. Yvon Beaulieu, président-fondateur de la Coop Hydro-Québec, sur le portail de la Coop Hydro-Québec et des avantages pouvant découler pour nos membres.

Le Conseil de direction a décidé d'aller de l'avant dans ce dossier.

## Comité d'Investissement de l'APPQ

### ▪ Rendements des différents fonds

#### Rendements bruts au 30 septembre 2015

Code	Fonds	Depuis le début de l'année
890	Fonds Équilibré de l'APPQ	3,47 %
891	Fonds de Croissance de l'APPQ	3,45 %

	Depuis le début de l'année
Rendement du volet flexible	3,46 %

#### Rendements nets au 30 septembre 2015

Code	Fonds	Depuis le début de l'année
890	Fonds Équilibré de l'APPQ	2,69 %
891	Fonds de Croissance de l'APPQ	2,67 %

	Depuis le début de l'année
Rendement du volet flexible	2,68 %

## ▪ Caisse de Sécurité et de Bien-Être (CSBE)

À tous les trois ans, une évaluation de la CSBE doit être complétée. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2015. Les résultats seront présentés au Conseil de direction de mars 2016.

Cette évaluation a pour but :

- de déterminer si les fonds de la CSBE sont suffisants pour répondre à ses engagements actuels;
- de vérifier la suffisance des cotisations versées à la CSBE; et
- d'évaluer la faisabilité de bonifier le niveau des prestations.

La tarification en assurance-vie confirmée par l'Industrielle Alliance aura un impact direct sur le taux de cotisation des membres.

Le taux de cotisation des membres est présentement de 0,33 \$ du 1 000 \$ (en vigueur depuis plus de 15 ans).

L'écart entre la cotisation des membres et la prime requise par l'assureur est versé à la CSBE.

<b>En date du</b>	<b>Valeur marchande de la C.S.B.E.</b>
31 décembre 2012	46 291 400 \$
31 décembre 2013	53 356 200 \$
31 décembre 2014	61 038 500 \$

## **Comité des Finances**

Le rapport du comité des Finances a été lu et soumis, ainsi qu'adopté unanimement par l'assemblée.

## **Liste des chèques**

La liste des chèques a été présentée et adoptée par l'assemblée.

## État des résultats comparatifs

Le tout a été présenté à l'assemblée.

## Étude UQTR

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, indique qu'une étude par l'UQTR est en cours, sur la problématique de cholestérol, de diabète de type 2 et d'hypertension artérielle chez les policiers. Cette étude nous permettra de faire un lien avec la consommation de médicaments, afin de développer l'argumentaire pour l'Annexe « C ».

## Conseil de direction de mars

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres de l'assemblée que le prochain Conseil de direction se tiendra les 21, 22 et 24 mars 2016 dans la région de Québec. Le CRDP aura lieu le 23 mars 2016.

## Maison La Vigile

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, demande aux membres du Conseil de direction s'il y a ouverture pour aider La Vigile sur la question du *cash flow*. En effet, la Croix bleue prend jusqu'à trois mois avant de rembourser La Vigile pour les traitements des militaires. La négociation avec La Vigile serait d'aller chercher entre 3 % et 5 % des factures de la Croix bleue uniquement afin d'améliorer le *cash flow* positif de La Vigile. Après discussion, il est entendu que M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, pourra commencer les négociations.

\*\*\*\*\*



Jocelyn Boucher  
Vice-président aux Ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET  
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/sl